

CANDIDATURE RENTREE 2025 COMPLEMENT DE DOSSIER Management des Industries de santé et de biotechnologies Parcours post Master & post Doctorat

Pièces à fournir obligatoirement

- Le complément dossier de candidature dûment complété et signé
 - Une lettre de motivation manuscrite et signée, à l'attention de la Direction pédagogique de la formation, présentant votre projet professionnel et la justification de votre candidature
 - Un CV actualisé
 - Lettre(s) de recommandation professionnelle de votre (vos) dernier(s) manager(s) [emploi, stage...]
 - Une copie des diplômes déjà obtenus (à partir du niveau baccalauréat)
 - Les copies lisibles de votre relevé de notes du baccalauréat et de tous les bulletins de notes des années d'études supérieures [sessions 1 et 2]
 - Une attestation de réussite du diplôme en cours le cas échéant, dès qu'elle est disponible
 - Pour les étudiants étrangers, une photocopie du passeport et de la carte de séjour
 - Pour les étudiants non francophones, un justificatif de niveau B2 en langue française est attendu au plus tard à la rentrée
- ➔ Tout dossier peut être envoyé partiellement complet sur la plateforme des admissions en ligne. Sa bonne constitution est un élément de l'appréciation. **Aucune pièce ne sera réclamée.**

Le règlement des frais de candidature de 70€, condition d'étude du dossier, s'effectue uniquement en ligne sur la plateforme.

Les pièces non disponibles lors du dépôt du dossier (lettre de recommandation, résultats second semestre...) sont à déposer en ligne au fur et à mesure de leur obtention par le candidat. Dans ce cas, merci de prévenir par mail le secrétariat : estbb@univ-catholyon.fr pour toute nouvelle pièce déposée sur votre espace personnalisé de candidature.

Procédure et résultats d'admission

Les dossiers pour l'admission dans la formation Management des industries de santé sont à faire parvenir à l'ESTBB via la plateforme en ligne.

La date de dépôt de dossier est fixée au 28 de chaque mois, entre février et juin 2025.

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que le nombre de places dans la formation est limité, et que les places sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des candidatures, au fur et à mesure des sessions. Nous vous invitons donc à candidater le plus tôt possible, la formation pouvant être complète dès la 1^{re} session.

De plus l'ESTBB organise un Forum Alternance le **10 avril 2025**, plus vous postulez tôt, plus vous avez de chance de pouvoir avoir accès à cet événement.

Après étude du dossier et en cas d'acceptation, les candidats sont contactés pour un entretien de motivation et des tests d'évaluation (anglais et français) qui auront lieu en présentiel environ 10 jours après la date limite de dépôt du dossier (cf. www.estbb.fr).

Tous les candidats seront avisés du résultat de leur candidature par mail.

Financement des études

Alternance : le parcours peut être réalisé sous contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (selon l'âge du candidat). L'entreprise d'accueil verse un salaire durant toute la formation, généralement entre 10 500 et 12 000 € au total pour un an de contrat, et prend en charge les frais de scolarité.

Gratification de stage : Les stages en France donnent lieu à la gratification légale, soit entre 4 000 et 10 500 € au total.

France Travail : Aides à la formation (AIF) via la plateforme KAIROS, Allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE) CPF via la plateforme EDOF

Conseil Général / Aides Régionales

Réduction de l'impôt sur le revenu

Prêts bancaires : L'Université Catholique de Lyon s'entend chaque année avec plusieurs organismes bancaires afin de bénéficier de prêts bancaires étudiants à taux préférentiel.

Pour plus de détails, se renseigner auprès de la direction de l'école.

Frais d'études

L'étudiant participe au coût de la formation.

Les frais d'études 2025-2026 n'étant pas déterminés à la date d'impression de ce document, ceux de l'année 2024-2025 sont donnés à titre indicatif.

Frais de scolarité :

- Parcours avec convention de stage : 5 838 € + 170 € frais d'inscription + 119.5 € de frais fixes
- Parcours avec contrat d'alternance : 0 € (frais de scolarité pris en charge par l'entreprise d'accueil)

En cas d'admission, il sera demandé au candidat de verser des arrhes à hauteur de 1000 euros. Ces arrhes seront remboursées en cas de parcours en alternance et déduites de la somme finale en cas de parcours stage.

Frais de Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : 103€ (tarif 2024-2025) pour les étudiants en formation initiale et en apprentissage, à payer sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Service Aux Etudiants / Service Logement

Service Aux Etudiants de l'Université Catholique de Lyon : il est à votre disposition concernant les bourses, la restauration, la médecine préventive, l'accueil des étudiants en situation de handicap, etc.

Contact : 04 26 84 49 02 ou ave@univ-catholyon.fr

Service Logement : il propose de nombreuses formules de logement, à l'année ou de courte durée, via une plateforme en ligne.

Contact : 04 26 84 52 02 / 04 72 32 51 73 ou service.logement@univ-catholyon.fr

Vie étudiante

Secrétariat universitaire et Vie Etudiante

A l'écoute des étudiants sur toutes questions concernant la vie étudiante

Tel. 04 26 84 49 02

ave@univ-catholyon.fr

Bureau des sports

Propose une trentaine d'activités tout au long de l'année

Tel. 04 72 32 50 69 (de 12h30 à 13h30 le lundi, mardi et vendredi)

bds@univ-catholyon.fr

Fédération des étudiants de l'Université Catholique de LYON [FEDEK'TO]

Coordonne l'ensemble des activités associatives et représente les étudiants auprès de l'administration et de la direction

fedekto@ucl.fr